

Tunis, le 08 Juin 2018

Avertissement au public

La Banque de l'Habitat a récemment appris que le site www.promocote.tn a utilisé illégalement le nom et le logo de la banque pour orienter les parieurs vers le retrait de leurs gains au niveau de son réseau d'agence.

La banque avertit le public et diffuse cet avis pour faire part de l'utilisation illicite, sans autorisation, de son nom et de son logo.

La Banque de l'Habitat décline expressément toute responsabilité envers toutes personnes en relation avec les conséquences ou problèmes pouvant résulter de l'utilisation de ce site et se réserve tous les droits de prendre toutes les mesures qu'elle juge nécessaires à l'encontre de son promoteur.